

CONTRAT DE BAIL A USAGE PROFESSIONNEL

L'an deux mille vingt-quatre,

Et 1er Mars,

ONT CONVENU

- 1) Monsieur **SOUMAHORO Souleymne**, née le 04/06/1978 résident à Béoumi au quartier Latobo, n° CNI CI001217125, le propriétaire,

Ci-après désigné <<LE LOCATEUR>>

D'UNE PART ET

- 2) L'Etablissement **SAVADOGO HAOUA COMMERCE ET MULTISERVICES**, représenté par SAVADOGO Haoua, sa gérante,

Ci-après désigné <<LE LOCATAIRE>>

D'AUTRE PART

CE QUI A LIEU DE LA MANIERE SUIVANTE :

Article 1 :

Monsieur **SOUMAHORO Souleymne** dispose d'un magasin sis à BEOUMI, quartier commerce qu'il loue en partie à l'établissement **SAVADOGO HAOUA COMMERCE et MULTISERVICES (Ets SHCMS)** dans les conditions ci-après ;

Article 2

DUREE

Le présent contrat de bail de location de magasin est conclu pour une durée de cinq (05) ans à partir du 1^{er} Mars 2024 inclus.

Article 3 :

PRIX

Le présent contrat de bail de location de magasin est consenti et accepté moyennant le loyer mensuel de 15 000 (quinze mille F CFA) payable au plus tard le 05 du mois suivant celui échu en bonne espèces de monnaie. Le retard dans le paiement remet en cause le présent contrat et obligera la propriétaire à le résilier de façon unilatérale sans versement d'aucune indemnité et procéder à la récupération des lieux loués.

Article 4 :

GARANTIE

Pour le présent contrat de bail, le locataire a versé la somme de 45 000 F CFA représentant une caution de 3 Mois.

Article 5 :

ASSURANCES

Le locataire devra assurer la couverture non seulement du local, mais également de tout le contenu en procédant aux formalités nécessaires tel que les réparations, la sécurité, le vol, sauf les grosses réparations telles les fissures de murs et les toitures qui sont de la responsabilité du locateur.

Article 6 :

LITIGE

Pour tout litige pouvant naître du présent contrat de bail, les parties s'engagent à la régler à l'amiable au préalable. Au cas contraire, les parties s'en réfèrent à la loi.

Fait à Béoumi le 01/03/2024

SOUMAHORO Souleymne

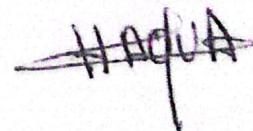
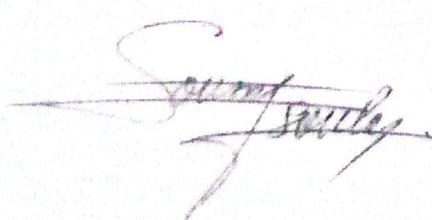
Ets SAVADOGO HAOUA COMMERCE et SERVICE

Le locateur

le locataire

(Lu et approuvé)

(Lu et approuvé)



HAOUA MULTISERVICES
Transactions Monétaires
07 07 61 66 41 / 07 07 44 77 23

Le locataire a versé 45 000 F CFA
en garantie de la
durée du bail. Mme HAOUA SAVADOGO
date 01/03/2024
Signature : 45 000 F CFA
Signature : 45 000 F CFA
Signature : 45 000 F CFA
Signature : 45 000 F CFA

